



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame NIHARD Christine demeurant Avenue de Winterberg 29 à 1330 Rixensart.

Le terrain concerné est situé Rue Félicien Mosray à 1300 Wavre et cadastré division 4, section B n°472H, 472F.

Le projet consiste en la construction d'une habitation unifamiliale et d'un bureau professionnel, et présente les caractéristiques suivantes :

- Superficie : $\pm 125\text{m}^2$ au sol ;
- Gabarit : $\pm 5,35\text{m}$ par rapport au niveau du terrain naturel au droit de la façade, soit ± 4 mètres par rapport au niveau de la voirie ;
- Matériaux : briques de parements de ton rouge-brun et tuiles de teinte ardoise.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.IV.40 du Code du Développement territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet s'écarte des prescriptions urbanistiques pour :

- Modification du relief du sol ;
- Hauteur sous gouttière dépassant 5 mètres par rapport au niveau moyen naturel au droit de la façade ;
- Aménagement d'une terrasse de plus de 25m^2 sur remblai.

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Sabine Hage), téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be, dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 janvier au 4 février 2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 10 janvier 2020